

PROTCOLE SANITAIRE ECOLE D'ART DU CALAISIS – RENTREE 2020

- Lavage des mains obligatoire à l'entrée dans le bâtiment ;
- Port du masque obligatoire pour tout élève ou visiteur de + de 11 ans ;
- Port du masque obligatoire pour les enseignants et tout agent en contact avec des usagers (pôle accueil-secretariat) ;
- Organisation spatiale des salles et ateliers dans le respect de la distanciation sociale d'un mètre entre chaque élève ;
- Mise en place d'un sens de circulation au sein du bâtiment, notamment pour l'accès aux étages ;
- Réduction de la durée de chaque cours et atelier de 5 minutes afin de limiter les flux de personnes et pour permettre le traitement des zones « contact » entre chaque séance ;
- Accès limité au bâtiment pour les parents d'élèves (secteur périscolaires) avec création de deux zones « arrivée des élèves » et « sortie des élèves » sur le parvis de l'école afin de limiter les flux au sein de l'établissement ;
- Désinfection des objets (outils et matériel utilisés) et surfaces (poignées de portes, tables, chaises, etc.), entre chaque séance.